

Toulouse, le 8 septembre 2011

Affaire suivie par
Claude DEBAT
Samira MOUSSAOUI
Téléphone :
05 61 55 66 13
05 61 55 74 29
Télécopie : 05 61 55 75 18
Courriel : secca@adm.ups-tlse.fr

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil d'Administration

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011
FORMATION PLENIERE**

A 14h00.

Je vous rappelle que la présence physique (et non représentée) de la majorité des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour l'adoption du point finances.

Point 1 : Informations PRES.

Point 2 : Approbation compte-rendu.

2-1 : Approbation compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 juillet 2011.

Point 3 : Finances.

- 3-1 : Budget 2012 : Modalités d'allocation des moyens.
- 3-2 : Répartition du bonus contractuel 2011-2012.
- 3-3 : MFCA : tarifs formation continue année 2011-2012.

Point 4 : Elections.

4-1 : Remplacement d'un représentant des personnels BIATOSS au Bureau de l'Université.

Point 5 : Pilotage.

- 5-1 : Parité dans les conseils et comités (information).
- 5-2 : Point sur les Contrats d'Objectifs et de Moyens.
- 5-3 : Règlement intérieur : modification en vue de la création de la Commission Consultative des contractuels doctorants.

Point 6 : Vie du campus.

- 6-1 : DPL : Dossier d'expertise bâtiment 4TP1.
- 6-2 : DPL : Dossier d'expertise bâtiment géotechnique.
- 6-3 : SCAS : Restauration (UPSIDUM et bilan financier).
- 6-4 : SCAS : Convention avec le CROUS.
- 6-5 : SCAS : Social 2010-2011.
- 6-6 : SCAS : Paul Sab' en fête 2012 et manifestations de fin d'année.

Point 7 : Recherche.

7-1 : Projet CORSICA : nouveau plan de financement (FEDER, Etat et Collectivité Territoriale Corse).

Point 8 : Etudes et vie universitaire.

Vie universitaire.

8-1 : Exonération de la redevance pour l'occupation des espaces par l'association Action Etudiante.

Formation.

8-2 : Principe d'attribution d'heures d'enseignement aux écoles doctorales.

8-3 : Point sur la formation des doctorants contractuels chargés d'enseignement.

8-4 : Règles générales et modalités de progression sur les cursus licence et Master (admission, progression, validation).


 Gilles FOURTANIER